

AC

Assurance des cadres  
de SAirGroup

**Condensé du rapport 2016**

---

## Avant-propos 2016

Au cours de la première moitié de l'exercice 2016, les marchés des actions ont continué de le comporter de manière volatile et hétérogène. Avec le référendum sur le Brexit en juin, des niveaux annuels bas ont en partie été atteints. Au cours du 4ème trimestre, la plupart des marchés ont cependant à nouveau pu se redresser. Ils ont partiellement terminé au-dessus des valeurs de l'année précédente. La phase des intérêts négatifs est encore toujours marquée par l'afflux monétaire de la Banque Centrale Européenne (BCE) et par la rigidité hésitante de la politique monétaire de la banque d'émission US (FED). Tout à la fin, les intérêts ont légèrement évolué vers le haut. Ceci a eu pour conséquence que, durant le dernier trimestre, la performance des obligations a été négative mais, considérée sur toute l'année, elle a été positive. Les immobiliers ont de nouveau représenté, aussi grâce à des intérêts qui sont restés bas, un soutien du placement de la fortune. Une performance annuelle de 3.98 % a pu être atteinte.

Le degré de couverture de l'Assurance des cadres de SAirGroup se réduit au 31.12.2016 de 103.1% à 101.1% par rapport à l'année précédente. Ce recul est dû à la décision du Conseil de fondation de réduire le taux d'intérêt technique de 2.25% à 1.75%, en raison du bas niveau de l'environnement des intérêts. Cette mesure a pour effet que la sécurité des prestations de rentes est augmentée. Une phase d'intérêts bas continuant de se prolonger ainsi que l'augmentation de l'espérance de vie de nos retraités nous contraignent à la plus grande prudence à l'avenir. Un assainissement de l'Assurance des cadres par l'employeur n'est notoirement pas possible à la suite de sa disparition.

---

Par conséquent, lors de sa séance du 27 février 2017, le Conseil de fondation a en plus décidé de réduire les nouvelles rentes viagères de survivants à verser dès le 1er juillet 2017 de 85 % à 75 % des rentes de vieillesse et d'invalidité. Pour les rentes de survivants déjà en cours, cette modification du Règlement n'a pas d'effet. Le Conseil de fondation est d'avis que, avec ces deux mesures, une importante contribution à la garantie du paiement des rentes à long terme est obtenue.

Pour des raisons d'âge, Fredi Flöschner s'est retiré du Conseil de fondation. Le Conseil souhaite le remercier cordialement pour son action engagée pendant la durée de son mandat de presque 40 ans. Une publication d'élection aura lieu au cours de la première moitié de 2017.

A cette occasion, le Conseil de fondation de l'Assurance des cadres de SAirGroup tient à remercier toutes les autres personnes impliquées pour leur professionnelle et agréable collaboration.



Bernhard Keller

Président du Conseil de fondation



Hans-Ulrich Schneider

Directeur

## Bilan au 31.12.2016

(en Mio. CHF, selon les valeurs du marché)

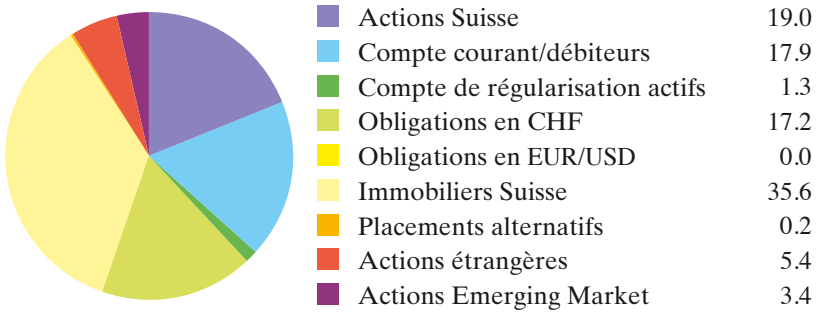
<b>Actifs</b>	2016	2015	<b>Passifs</b>	2016	2015
Compte courant/ débiteurs	39.0	37.8	Engagements	0.0	0.0
Obligations CHF	37.6	43.1	Compte de régularisation passif	0.1	0.1
Obligations EUR	0.0	0.0	Capital de prévoyance	215.7	217.3
Obligations USD	0.0	0.0	Provisions techniques	0.0	4.3
Actions Suisse	41.5	38.7	Réserves de fluctuation	2.3	7.0
Actions Europe	0.0	0.0			
Actions Amérique du Nord	7.5	7.8			
Actions Pacifique	4.3	5.5			
Actions Emerging Market	7.4	6.6			
Immobiliers Suisse	77.6	80.5			
Placements alternatifs	0.4	0.7			
Compte de régularisation actif	2.8	8.0			
<b>Somme du bilan</b>	<b>218.1</b>	<b>228.7</b>	<b>Somme du bilan</b>	<b>218.1</b>	<b>228.7</b>

## Comptes d'exploitation 2016

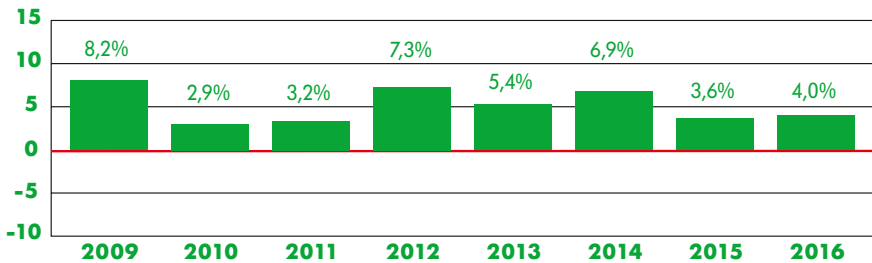
(en Mio. CHF)

	2016	2015
Rentes	-19.0	-19.4
<b>Prestations versées et retraits anticipés</b>	<b>-19.0</b>	<b>-19.4</b>
Variation du capital-épargne,	6.0	7.7
Charges d'assurance	-0.1	-0.1
<b>Résultats nets pour la partie assurance</b>	<b>-13.1</b>	<b>-11.8</b>
Revenus provenant de		
- Titres	3.5	2.3
- Immobiliers Suisse	5.2	5.8
<b>Résultats nets pour le placement de la fortune</b>	<b>8.7</b>	<b>8.1</b>
Frais d'administration	-0.2	-0.2
<b>Excédents de recettes avant les réserves de fluctuation</b>	<b>-4.6</b>	<b>-3.9</b>
<b>Variation de réserves de fluctuation</b>	<b>4.6</b>	<b>3.9</b>
Excédent des charges	0.0	0.0

## Répartition des actifs au 31.12.2016 (en %)

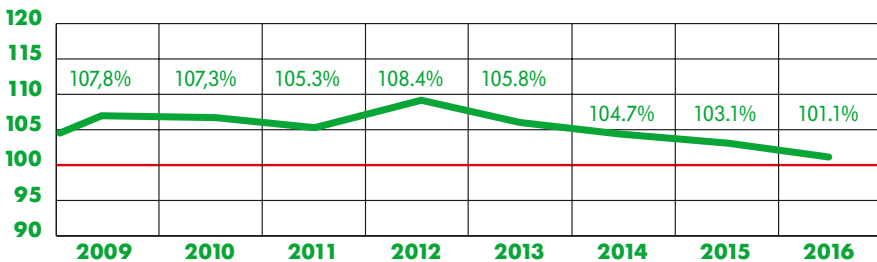


## Performance des placements (en %)



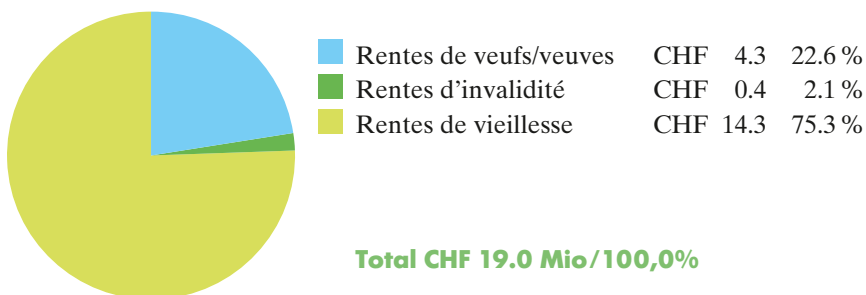
## Taux de couverture

- 2013 Réduction du taux d'intérêts technique de 3,5 % auf 3,0 %
- 2014 Réduction du taux d'intérêts technique de 3,0 % auf 2,5 %
- 2015 Réduction du taux d'intérêts technique de 2,5 % auf 2,25 %
- 2016 Réduction du taux d'intérêts technique de 2,25 % auf 1,75 %



---

## Répartition des versements de rentes 2016



---

## Bénéficiaires de rentes

	31.12.2016	31.12.2015
Rentes de vieillesse	552	575
Rentes d'invalidité	20	20
Rentes de veuves et veufs	256	253
<b>Nombre total de rentes</b>	<b>828</b>	<b>848</b>

---

## Organisation

### Membres du conseil de fondation

Bernhard Keller            président  
Werner Marti            vice-président

Peter Ramel            membre  
Paul Uhler            membre

### Organe de révision

BDO AG, Fabrikstrasse 50, 8031 Zürich  
Marcel Frick

### Experts

Dipeka AG, Münsterberg 11, 4051 Basel  
Dominique Koch

### Directions

PFS Pension Fund Services AG, Sägereistrasse 29, 8152 Glattbrugg

Hans-Ulrich Schneider    directeur/comptabilité  
Renate Demont            conseil à la clientèle

### Administration AC

Téléphone +41 43 210 18 18  
[www.swissair-group-pensions.com](http://www.swissair-group-pensions.com)